



Cordemais, le 11 décembre 2020

André LANCIEN, attentif à la tranquillité des Cordemaisiens

Conseil Municipal



Cordemaisien depuis 1978, André LANCIEN a d'abord œuvré dans le milieu associatif « *j'ai été président du foot à Cordemais, après avoir joué à Couëron* ». Souhaitant s'investir encore plus, il se présente aux municipales : « *j'ai effectué 2 mandats d'adjoint et d'élu communautaire* » précise-t-il. « *Cela m'a énormément apporté : la connaissance du fonctionnement d'une collectivité; beaucoup de rencontres...* ». Il a voulu repartir pour un 3ème mandat afin de « *continuer à être au service des administrés* ».

7ème Adjoint de la commune, en charge de la commission « **Tranquillité publique, urbanisme et patrimoine communal** », il sait qu'il peut s'appuyer, en plus de son expérience, sur l'aide précieuse de Daniel Guillé, Maire et celle des ses collègues, à savoir : Didier CHAUVIÈRE, Thierry GADAIS, Yve-Maire DELANOË, Patrice DRAIGNAUD, Nathalie SCOUARNEC-VERBECQ, Pascal PHILIPPE, Audrey TENEZ, Pierre LAUDEN et Benoit LONGEON.

« *Prévenir, lutter contre les incivilités, faire respecter les règles de la sécurité routière... En tant qu'élus, nous nous devons d'accorder aux citoyens toute l'attention quant à leur tranquillité* » explique-t-il. Pour ce faire, des mesures ont déjà été prises : « *la vidéo protection est en cours d'installation pour être opérationnelle normalement en fin d'année et une équipe de sécurité privée, engagée par la commune, est présente tous les vendredis soirs et nuits dans le bourg et ses alentours* » indique-t-il. Les premiers résultats se font déjà sentir : « *nous avons de bons échos des riverains : les nuits sont plus calmes. Nous constatons également une baisse du vandalisme* ». Et d'ajouter : « *La discussion s'est amorcée entre l'équipe de surveillance et les personnes qui traînent dehors la nuit. Des jeunes sont venus d'eux-mêmes vers nous pour commencer à dialoguer. C'est une affaire à suivre... et à poursuivre !* ».

Autres incivilités auxquelles les élus comptent s'attaquer : les dépôts sauvages d'ordures. « *Trop de dépôts sauvages sont régulièrement découverts, soit par les agents communaux, soit par les habitants ; c'est intolérable !* ». Pour ce faire, la collaboration de la Communauté de Commune Estuaire et Sillon ; qui a la compétence de la gestion des déchets, sera sollicitée. En ce qui concerne la sécurité routière, les élus réfléchissent à l'amélioration de la circulation dans le bourg : « *les véhicules ont tendance à rouler trop vite, notamment à l'heure de la rentrée des classes, ce qui n'est ni sécurisant, ni agréable pour les riverains* ». Aussi, avec la commission Cohésion du territoire, bâtiments et infrastructures routières, ils participent à une réflexion sur le réaménagement du bourg. « *Et bien entendu, pour toutes nos actions, la gendarmerie reste notre interlocuteur privilégié en matière de sécurité* ».

Côté Urbanisme, la commission devra travailler sur un nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). « *L'actuel concerne uniquement les 3 communes d'anciennement "Cœur d'Estuaire". Avec la fusion des deux communautés de communes, il faut désormais réaliser un PLUI commun aux 11 communes d'Estuaire et Sillon* ». Il insiste sur le fait qu'un PLUI doit répondre à beaucoup de directives supra communales : « *nous ne décidons pas de tout. Et s'il limite sérieusement les nouvelles constructions, il a néanmoins le mérite de définir le cadre de vie de nos concitoyens en imposant les règles du "vivre ensemble" ; cela œuvre aussi pour leur tranquillité* ».

Quant à la gestion du patrimoine communal, le sujet principal de réflexion sera le devenir des locaux actuellement occupés par les associations, une fois qu'elles auront pris leurs nouveaux quartiers dans l'espace associatif tout neuf : « *il y aura du changement de destination, de rénovation... et peut-être de la destruction* » annonce t-il. Les décisions se prendront collégialement avec la commission chargée des bâtiments, « *toujours dans le respect de la tranquillité des Cordemaisiens* ».